



Le progrès, une passion à partager
LABORATOIRES DE TRAPPES
29 avenue Roger Hennequin - 78197 TRAPPES CEDEX
Tél : 01 30 69 10 00 - Fax : 01 30 69 12 34

Dossier K021061 - Document DE/1 - Page 1/5

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 20 février 2009

N° K021061 - DE/1

et annexe de 4 pages

Matériau présenté par : TISSAGE & ENDUCTION SERGE FERRARI
Zone Industrielle - BP 54
38110 LA TOUR DU PIN

Marque commerciale : PRECONTRAIT 402

Description sommaire : **Composition globale :**
Tissu polyester enduit sur les deux faces de
polychlorure de vinyle ignifugé dans la masse
Masse : (490 ± 10 %) g/m²
Epaisseur : (0,41 ± 10 %) mm
Coloris : Divers

Rapport d'essai : N° K021061 - DE/1 du 20 février 2009

Nature des essais : Essais au brûleur électrique.

Classement : **M2**

Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) NON LIMITEE A PRIORI

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° K021061 - DE/1 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires.

Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui comporte 5 pages.

Trappes, le 20 février 2009

La Responsable du Département
Comportement au feu et Sécurité incendie

Valérie RUMBAU

La Responsable de l'essai

Antonia FAUSSAT



Accréditation
N° 1-0606
Portée disponible
Sur www.cofrac.fr



Laboratoire national de métrologie et d'essais

Établissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00
Fax : 01 40 43 37 37 • E-mail : info@lne.fr • Internet : www.lne.fr • Siret : 313 320 244 00012 • NAF : 743 B • TVA : FR 92 313 320 244
Barclays Paris Centrale IBAN : FR76 3058 8600 0149 7267 4010 170 BIC : BARCFRPP

RAPPORT D'ESSAI DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 20 février 2009

N° K021061 - DE/1

1. BUT DES ESSAIS

Le demandeur a remis au Laboratoire national de métrologie et d'essais un tissu polyester enduit sur les deux faces de polychlorure de vinyle ignifugé dans la masse afin d'étudier son comportement au feu et de déterminer son classement M.

2. PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

. Demandeur de l'essai	:	TISSAGE & ENDUCTION SERGE FERRARI
. Date et référence de la Commande	:	Courrier du 03/02/09
. Producteur	:	TISSAGE & ENDUCTION SERGE FERRARI
. Distributeur	:	
. Marque commerciale et référence	:	PRECONTRAIT 402
. Caractéristiques attestées par le demandeur	:	
Composition globale	:	Tissu polyester enduit sur les deux faces de polychlorure de vinyle ignifugé dans la masse
Masse	:	(490 ± 10 %) g/m ²
Epaisseur	:	(0,41 ± 10 %) mm
Coloris	:	Divers
. Caractéristiques constatées par le LNE	:	conformes à celles attestées par le demandeur
Composition globale	:	non contrôlée
. Mot Clef DSC	:	Toile

3. MODALITES DES ESSAIS ET RESULTATS

Annexe page 2	:	Modalités des essais, conditionnement, classement, durabilité.
Annexe page 3	:	Résultats des essais, tableaux.
Annexe page 4	:	Observations concernant les essais
Annexe page 4	:	Conclusion et classement

Annexe page 2

**MODALITES DES ESSAIS DE CLASSEMENT DES MATERIAUX SOUPLES
D'UNE EPAISSEUR INFERIEURE A 5 MM ET MEDIAS FILTRANTS SOUPLES DE TOUTES EPAISSEURS**

1. ESSAIS AU BRULEUR ELECTRIQUE (NF P 92-503 : 1995)

Cet essai consiste à soumettre l'échantillon à une triple action :

- de rayonnement calorifique,
- de gaz chauds balayant la surface des éprouvettes en favorisant ainsi les effets éventuels de propagation de flamme,
- d'une flamme de gaz appliquée à différents instants pour enflammer le matériau.

Les éléments déterminants sont la durée de l'inflammation et la distance détruite depuis le bord de l'éprouvette.

2. ESSAIS COMPLEMENTAIRES

NEANT

3. CONDITIONNEMENT DES EPROUVETTES

Les éprouvettes présentées aux dimensions normales sont maintenues dans une enceinte climatique conditionnée ($23\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$ et $50\% \pm 5\%$ d'humidité relative) jusqu'à masse constante. La masse est considérée constante quand deux pesées successives à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0,1 % ou de 0,1 g.

4. CLASSEMENT DES MATERIAUX (NF P 92-507 : 2004)

Il est établi à la suite des essais au brûleur électrique (et éventuellement par des essais complémentaires).

Les matériaux sont classés en catégories M1, M2, M3 ou M4.

Seuls les matériaux ayant été classés M1 au cours de l'essai au brûleur électrique (pas d'inflammation supérieure à 5 secondes après le retrait de la flamme pilote), peuvent prétendre au classement M0.

5. EPREUVES DE DURABILITE

NEANT

suite du rapport page suivante

4. RESULTATS DES ESSAIS

4.1. Au brûleur électrique

	Epreuve 1				Epreuve 2				Epreuve 3				Epreuve 4				
Sens selon	Fabrication Face lisse				Travers Face lisse				Fabrication Face grainé				Travers Face grainé				
Coloris	Bleu				Rouge				Blanc				Blanc translucide				
Percement	Oui				Oui				Oui				Oui				
Moment d'inflammation (secondes)	20	-	-	-	20	-	-	-	20	-	-	-	20	-	-	-	
Durée d'inflammation après le retrait de la flamme pilote (secondes)	12,3	-	-	-	77,4	-	-	-	10,0	-	-	-	5,8	-	-	-	
Durée d'inflammation supérieure à 5 s.	Oui																
Effet de propagation de points en ignition hors de la zone déjà carbonisée	Non				Non				Non				Non				
Distance supérieure à 25 cm au bout de 5 min	-				-				-				-				
Chute de gouttes ou de débris enflammés	Non				Non				Non				Non				
Chute de gouttes non enflammées	Non				Non				Non				Non				
Quantité de fumées	Moyenne				Moyenne				Moyenne				Moyenne				Couleur des fumées : Blanche et grise
Longueur détruite ou brûlée (cm)	14,0				14,0				13,5				14,0				Longueur moyenne L = 13,9
Longueur moyenne comprise entre 0 et 35 cm	Oui																
Longueur moyenne comprise entre 35 et 60 cm	Non																

4.2. Essais complémentaires

NEANT

suite du rapport page suivante

Annexe page 4

5. **OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS**

Essais au brûleur électrique

Les éprouvettes se percent et s'enflamment à 20 s, 20 s, 20 s et 20 s. Elles continuent de brûler, avec émission de fumées grises et blanches, pendant 12,3 s, 77,4 s, 10,0 s et 5,8 s après le retrait de la flamme pilote.

Date de réception des éprouvettes fournies par le demandeur : 09/02/09

Date de réalisation des essais : 17/02/09

6. **CONCLUSION ET CLASSEMENT**

Le produit ayant les caractéristiques décrites en première page de ce rapport d'essai

obtient le classement **M2**.

7. **DURABILITE DU CLASSEMENT**

NON LIMITEE A PRIORI.

Trappes, le 20 février 2009

La Responsable du Département
Comportement au feu et Sécurité incendie



Valérie RUMBAU



La Responsable de l'essai



Antonia FAUSSAT

L'attention est attirée sur le fait que les résultats obtenus avec l'échantillon objet du présent rapport d'essai ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et des essais.